

La mise au point de la Commission européenne



©
D. R.

Le choix du successeur de la Première ministre britannique Theresa May n'aura pas d'impact sur le contenu de l'accord de divorce déjà conclu par Londres avec l'Union européenne (UE), a souligné hier un porte-parole de la Commission européenne. "Nous nous abstenons de toute prise de position qui pourrait interférer avec la course à la direction du parti conservateur", a répondu Margaritis Schinas, interrogé sur la menace du favori pour la succession de Mme May, Boris Johnson, de ne pas payer la facture du Brexit.

"L'élection d'un nouveau Premier ministre ne changera pas les paramètres de ce qui est sur la table", a toutefois ajouté le porte-parole de l'exécutif européen, faisant référence au traité de retrait que le gouvernement de Mme May a conclu avec l'UE en novembre dernier. "Ce qui est sur la table a été négocié avec succès par la Commission et approuvé par les États membres de l'UE", a-t-il ajouté. Plusieurs des prétendants à la succession de Theresa May, qui a démissionné vendredi du poste de chef du Parti conservateur, affirment vouloir rouvrir les négociations avec les Européens.